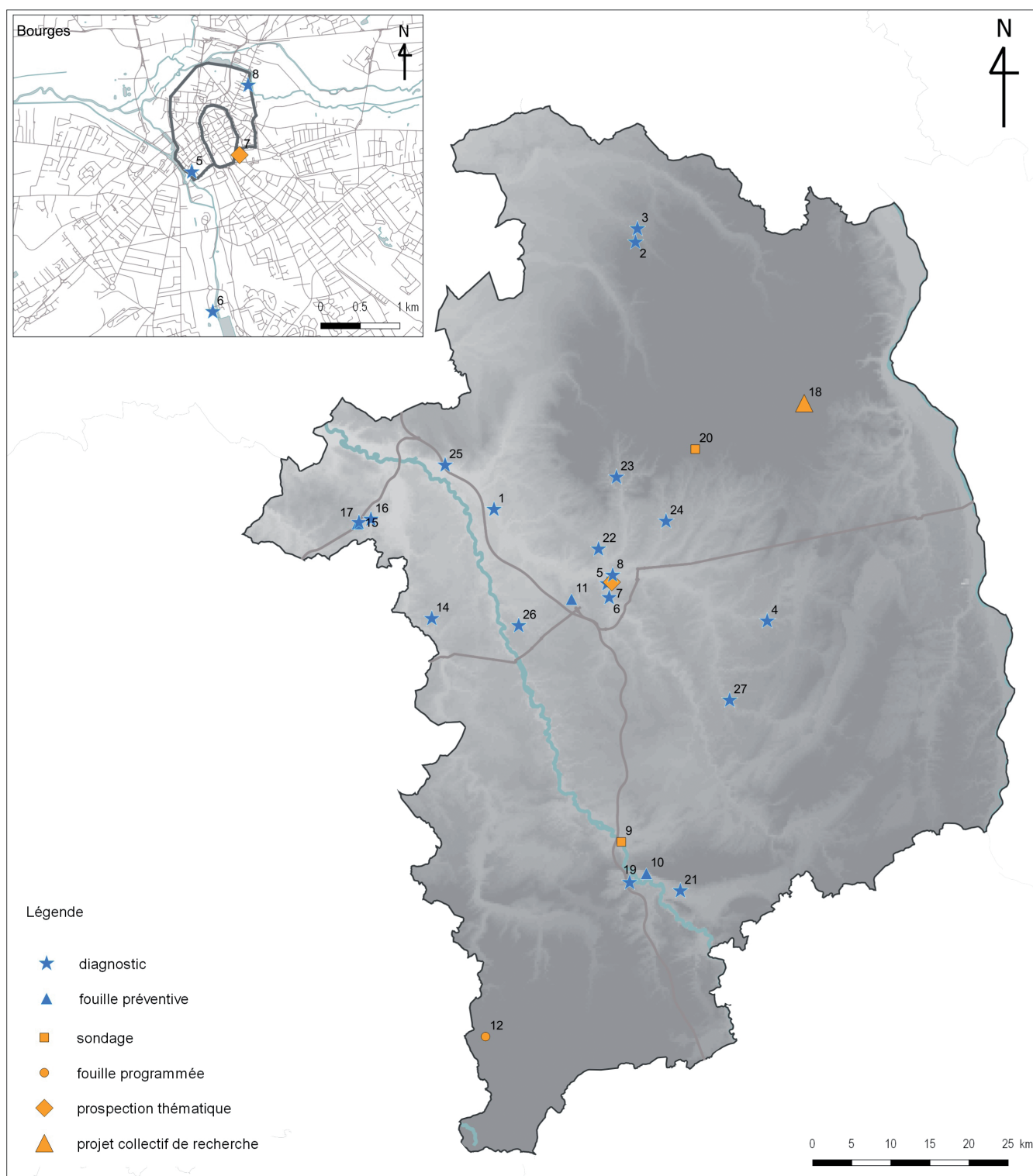


Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur	Raphaël Angevin (MCC)	PRT	PAL	0611486	
18	Prospection inventaire arrondissement de Saint-Amand-Montrond	Patrick Defaix (BEN)	PRD		0611381	
18	Prospections aériennes dans le Cher et dans l'Indre	Jean Holmgren (BEN)	PRD		0611380	
18 005	Allouis, Chemin du Moulin de Chancenay	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0611305	1 ON
18 015	Aubigny-sur-Nère, ZA du Guidon	Alexis Luberne (INRAP)	OPD		0611498	2
18 015 006	Aubigny-sur-Nère, 7 rue des Dames, Maison Jeanne d'Arc	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MOD	0611216	3
18 018	Avord, les Anciennes Vignes (Les Tortillettes 1)	Pascal Poulle (INRAP)	OPD	CON	0611252	4
18 018	Avord, les Anciennes Vignes (Les Tortillettes 2)	Pascal Poulle (INRAP)	OPD	CON	0611321	4
18 033 665	Bourges, 11 rue Jean-Montigny	Raphaël Durand (COL)	OPD		0611110	5 ON
18 033 666	Bourges, rue Marcel et René-Cherrier	Raphaël Durand (COL)	OPD		0611060	6 ON
18 033 668	Bourges, Jardins de l'évêché	Mélanie Fondrillon (COL)	PRT		0611439	7
18 033 669	Bourges, Cour Mauduit et boulevard Chanzy	Philippe Maçon (COL)	OPD	GAL MOD	0611434	8
18 038	Bruère-Allichamps, Lit du Cher, lieu-dit le Pré de la Maison	Olivier Troubat (BEN)	SD	NEO FER MA	0611478	9
18 038	Bruère-Allichamps et Vallenay, Lit du Cher	Olivier Troubat (BEN)	PRT		0611487	9
18 038 057	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Isabelle Pignot (PRIV)	SP	MA MOD CON	0611337	10
18 050 013	La Chapelle-Saint-Ursin, l'Angoulaire, chemin des Vallées-aux-Fruscades	Emmanuel Marot, (COL)	SP	GAL	0611155	11
18 057 061	Châteaumeillant, Le Paradis	S. Krausz (SUP)	FP	FER	0611769	12
18 086 001	Drevant, Théâtre gallo-romain (scena)	Victorine Mataouchek (INRAP)	SP		0611432	13
18 124 18 182	Poisieux, Les Persillats éolienne E8	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611567	14 ON
18 124 18 182	Poisieux, Les Persillats éolienne E7	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611568	14 ON
18 124 18 182	Lazenay, Le Grand-Marnais éolienne E2	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611575	14 ON
18 124 18 182	Poisieux, Les Prés-Forêts éolienne E9	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611566	14
18 124 18 182	Poisieux, Les Persillats éolienne E6	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611569	14
18 124 18 182	Lazenay, Le Grand-Marnais éolienne E5	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611570	14
18 124 18 182	Lazenay, Les Grandes Alouettes éolienne E4	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611573	14

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18 124 18 182	Lazenay, Le Grand-Marnais éolienne E3	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611574	14
18 124 18 182	Lazenay, Le Perdu et Grand-Marnais éolienne E1	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611576	14
18 140	Massay, Bois Messire Jacques	Pascal Poulle (INRAP)	OPD		0611177	15 ON
18 140	Massay, 2 route de Preuilly, ancienne abbaye Saint-Martin	François Capron (INRAP)	OPD	MA	0611344	16
18 140 022	Massay, Bois Messire-Jacques	Argitxu Beyrie (PRIV)	SP	GAL MA	0611123	17
18 163	Neuvy-Deux-Clochers, Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre	Victorine Mataouchek (INRAP)	PCR	MA	0611483	18
18 169 019	Nozières, Eglise Saint-Paxent	Victorine Mataouchek (INRAP)	OPD	MA MOD	0611391	19
18 176	Parassy, Les Bouloises	Raphaël Angevin (MCC)	SD	PAL	0611571	20
18 197 027	Saint-Amand-Montrond, rue Bernard-Fagot	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD	MA	0611309	21
18 205 024	Saint-Doulchard, Les Chaumes des Treilles RD 2076	Raphaël Durand (COL)	OPD		0611111	22 ON
18 223	Saint-Martin-d'Auxigny, Champs aux Prêtres	Pascal Joyeux (INRAP)	OPD		0611367	23 ON
18 226 005	Saint-Michel-de-Volangis, route de Soulangis	Marilyn Salin (COL)	OPD		0611203	24 ON
18 279	Vierzon, A71 échangeur n°6 Vierzon Est	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD		0611319	25
18 285 050	Villeneuve-sur-Cher, Le Bois-du-Montet (tranche 1, phase 3)	Edith Rivoire (INRAP)	OPD		0611275	26 ON
18 289 009	Vornay et Dun-sur-Auron, la Grande Pièce, Chanterenne (carrière phase 1)	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD		0611314	27



Paléolithique

L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur

L'opération de prospection thématique réalisée en 2016 s'est inscrite dans la continuité du projet de recherche engagé depuis 2013 autour de l'occupation humaine de la vallée du Cher à la fin du MIS 3 et au cours du MIS 2, soit entre 45 ka cal BP et 12 ka cal BP. Mis en œuvre depuis 2013, il regroupe différents chercheurs du Ministère de la culture et de la communication, de l'Inrap et de l'université de Bordeaux 1, en partenariat avec les universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Tours et l'UMR 7041 (ArScAn) du CNRS.

La zone d'étude couvrait initialement trois départements et plus de 250 km d'est en ouest : de manière significative, les travaux engagés entre 2013 et 2015 ont permis de préciser les modalités et les rythmes de l'occupation préhistorique sur le tronçon méridional de la vallée, entre Saint-Amand-Montrond et Vierzon, qui marque la transition entre le Bassin parisien et le Massif central.

Les enjeux de l'opération poursuivie en 2016 ont été pour partie dictés par les découvertes effectuées par J. Dépont, archéologue bénévole, à la faveur de ses recherches dans le nord du département du Cher. Les données recueillies éclairent d'un jour nouveau le cadre paléohistorique régional, depuis le Paléolithique supérieur ancien jusqu'aux ultimes pulsations du Tardiglaciaire. Le diagnostic d'une partie des collections constituées à l'occasion de ces prospections et conservées au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, a ainsi permis de préciser le contenu technologique de ces assemblages et d'identifier 25 sites ou indices de sites du Paléolithique supérieur et final, dont la chronologie s'étire de l'Aurignacien moyen/récent jusqu'au Belloisien, en passant par le Gravettien – moyen et récent –, le Solutréen, le Magdalénien moyen et supérieur. L'analyse liminaire de ces industries, en partie inédites, vient enrichir sensiblement l'inventaire établi en 2013 et bouleverser le cadre chronoculturel régional, par la reconnaissance de technocomplexes qui n'étaient jusque-là pas ou peu représentés dans ce secteur. Plusieurs zones « d'ateliers » de taille laminaire ont en outre pu être identifiées au contact de la *cuesta* crétacée, à l'est de Vierzon, ce qui vient, là aussi,

comblant une lacune ancienne et chahuter avec profit les connaissances établies.

Le retour sur le terrain, à la faveur d'une déprise de la végétation ou au moment de la première rotation des cultures, nous a permis de vérifier systématiquement la position de six de ces sites anciennement repérés (La Jarrerrie à Humbligny, La Tremblaye à Menetou-Salon, Les Fonds Menay à Saint-Martin-d'Auxigny, Les Perreaux Le Gué de la Ville à Méry-ès-Bois, Les Bouloises à Parassy et L'Étang des Riaux à Vierzon). Un important travail de cartographie, fondé sur un examen des vues aériennes ou satellitaires et le traitement de la documentation constituée par J. Dépont, a permis de préciser la localisation des autres indices, de déterminer leurs coordonnées absolues à partir d'un point central et de détailler les modalités d'exploitation actuelle du sol et les conditions de recouvrement des vestiges.

Du fait de l'accessibilité des terrains mis en culture et eu égard à l'originalité de l'assemblage lithique constitué, le gisement des Bouloises à Parassy a fait l'objet d'une prospection GPS à haute résolution en septembre 2016. Entre 2013 et 2015, J. Dépont avait collecté sur ce site plusieurs dizaines de pièces d'une industrie laminaire pour l'essentiel réalisée aux dépens de silex du Turolien inférieur. Ces indices ont été repérés sur le sommet d'un plateau dominant, au nord, les sources de la Petite Sauldre et, au sud, les vallées de l'Yèvre, de l'Auron et de leurs tributaires qui tissent, par-delà la *cuesta* crétacée et au contact avec le Bassin de Bourges, les franges méridionales du Bassin parisien. Au cours de cette opération, 49 objets ont pu être coordonnés, circonscrivant une concentration d'environ 1200 m², sur le rebord méridional d'un paléochenal partiellement comblé et drainant actuellement les eaux de surface vers le nord.

Un sondage d'évaluation a été réalisé sur le site en décembre 2016, sous la forme de deux tranchées implantées aux marges et au cœur de la concentration définie. Elles ont permis de préciser la stratigraphie du gisement et d'éclaircir son potentiel informatif. En partie tronqué

par les labours, il témoigne de la présence d'un niveau d'occupation partiellement préservé au sein d'un paléosol d'altération ancienne – dont ne subsiste que l'horizon Bt – et qui ne semble avoir subi que peu de perturbations post-dépositionnelles (pour l'essentiel des phénomènes de cryoturbation en contexte périglaciaire dont l'ampleur reste encore à évaluer). Sous cet aspect, le mobilier collecté présente un aspect frais (faible patine, tranchants peu altérés, etc.) et quelques remontages sont attestés, confirmant la bonne conservation générale du gisement.

Le corpus typologique associé à cette industrie témoigne d'évidentes affinités avec les assemblages du Paléolithique supérieur ancien du nord de la France et se distingue par la présence de lames à retouche écaillieuse scalariforme, pour partie transformées en outils transversaux (grattoirs, burins sur troncature, etc.), et de nucléus à micro-lamelles pouvant être assimilés morphologique-

ment à des « grattoirs à museau-becs ». La production laminaire, essentiellement documentée par les supports de première intention et les outils de transformation, se déploie suivant un schéma unipolaire frontal ou semi-tournant, exécuté par percussion tendre organique.

Au regard de la cohérence de cet assemblage et en dépit de l'absence d'autres pièces caractéristiques de ce technocomplexe – fraction fine de l'industrie (micro-lamelles torses, etc.) qui n'a pu être mise en lumière en l'absence de tout tamisage systématique à l'eau des sédiments, composante microlithique associées (outils ou armatures de type *lamelle Dufour* ou *lamelle Caminade*), nucléus à lamelles de type *burin busqué*, etc. –, une attribution à l'Aurignacien moyen/récent apparaît, en l'état des recherches, comme l'hypothèse privilégiée.

Raphaël Angevin

Prospection aérienne en Berry

Le nombre de sites photographiés cette année est le plus bas depuis 2011 à cause des conditions climatiques assez catastrophiques et de raisons financières, d'où un nombre d'heures de vol inférieur aux années précédentes ne permettant plus de prospecter l'ensemble des départements du Cher et de l'Indre.

Quelques détails sur les résultats 2014-2016 :

Sites néolithiques, rares : fossé à entrées multiples devant le vallum de l'*oppidum* de la Groutte (18) ; enceinte à fossé à entrées multiples à Ourouer-les-Bourdelins (18) et un nouveau petit bâtiment sur poteaux aux Vaux, Moulins-sur-Céphons (36).

Sites protohistoriques : les fossés circulaires et quadrangulaires de petites dimensions sont très nombreux, paraissant souvent isolés, ou en groupes assez importants. On les trouve le long des rivières et ruisseaux, à proximité de grands enclos fossoyés.

Sites protohistoriques et/ou gallo-romains : il s'agit des grands enclos fossoyés (supérieurs à 50 m de côtés). Plus de 600 ont été photographiés en Berry, certains avec des détails étonnants. Quelques-uns correspondent à de très grandes fermes en terre et bois, dont les dimensions atteignent celles des grandes, voire très grandes *villae* gallo-romaines (Holmgren 2016). Il s'agit des sites les moins bien étudiés de la région.

Sites gallo-romains : ils vont du petit bâtiment isolé aux agglomérations secondaires en passant par les fermes et *villae* de toutes dimensions, aux sanctuaires, théâtres, tronçons de voies antiques, etc. En nombre, ces sites arrivent en deuxième position derrière les grands enclos fossoyés, mais sont mieux connus car, en proportion, assez bien contrôlés au sol. Un corpus des fermes maçonnées et des *villae* a été commencé et en partie publié. Chaque campagne apportant la découverte de nouveaux

sanctuaires, ils sont maintenant nombreux à rester inédits, mais devraient faire l'objet d'un corpus particulier.

Depuis le début des prospections aériennes en Berry en 1973 jusqu'à fin 2016, environ 2 500 sites ont été photographiés pour un total de 32 000 photos. Les nombreux ferriers, bien visibles sur sol nu, et facilement repérables sur les couvertures verticales de l'IGN, ne sont pas comptabilisés dans ce total. La plupart des sites photographiés jusqu'en 1988 n'ont fait l'objet que d'une ligne ou deux dans les CAG du Cher et de l'Indre publiées en 1992. Les sites les plus récents (des centaines à partir de 2006) restent inédits. Peu de sites, autres que gallo-romains, ont été publiés (Holmgren 2012).

Jean Holmgren

Holmgren 2012 : HOLMGREN J., Prospection aérienne en Berry. Campagne 2011, Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry, n° 190, pp. 37-52.

Holmgren 2016 : HOLMGREN J., Prospection aérienne en Berry : l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Alléant, commune de Baugy (Cher), Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry, n° 210, pp. 3-36



Thaumiers (Cher) la Garenne : théâtre gallo-romain (J. Holmgren, 2015).

AUBIGNY-SUR-NÈRE

7 rue des Dames, maison Jeanne d'Arc

Le diagnostic de la maison dite « Jeanne d'Arc » (7 rue des Dames) intervient dans le cadre d'un projet de restauration d'un ensemble de deux bâtiments à pan-de-bois datés du XVI^e s., et séparés par une cour intérieure, caractéristique de l'architecture de la ville d'Aubigny-sur-Nère.

La problématique scientifique définie avec le service régional de l'Archéologie était de déterminer l'organisation et la distribution de la maison et son évolution au cours des siècles. Pour ce faire, nous avons mené en parallèle une observation archéologique du bâtiment et une recherche en archive.

Cette dernière a permis de retrouver les actes notariés relatifs à la maison de 1660, date du partage à l'origine une maison jumelle, à 1864, et ainsi d'appréhender par les textes l'organisation interne du bâtiment.

Les deux bâtiments étudiés sont des constructions d'un étage avec comble à surcroît. Ils présentent une ossature principale quasiment entièrement en bois. L'armature secondaire des façades principales est très largement réalisée en panneaux de croix de Saint-André éclairés par des croisées et décorés par des accolades et des pinacles.

L'organisation des bâtiments est typique des maisons polyvalentes avec une boutique et une chambre basse au rez-de-chaussée ainsi qu'un couloir qui permet d'accéder à un escalier à vis hors-œuvre aujourd'hui disparu pour le bâtiment sur rue et un escalier à vis intérieur pour le bâtiment sur cour. Les étages sont pourvus de chambres et de greniers.

La particularité de cette maison est d'être une maison jumelle. L'étude des textes et l'observation des façades montrent que les corps de logis du n°7 et du n°9 rue des Dames participent du même programme de construc-

tion avec une symétrie parfaite de l'ossature principale et secondaire ainsi que des ouvertures. Ce principe de construction est assez courant, notamment après des incendies comme ce fut le cas à Aubigny en 1512.

Carole Lallet



Aubigny-sur-Nère (Cher) 7 rue des Dames, vue d'ensemble de la façade sur rue de la maison Jeanne d'Arc (C. Lallet, Inrap).

Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

Arpheuilles : un ponceau sur une voie peut-être antique avec un tronçon pavé

Un ponceau vraisemblablement d'époque romaine sur une voie partiellement pavée reliant Dun-sur-Auron à Saint-Amand-Montrond (Drevant) est en grand péril d'effondrement. Lucien Fanaud (Fanaud 2005 : 329) qualifiait ce cheminement de voie secondaire romaine. Il décrit l'axe principal biturige Avaricum – Bourbon l'Archambault et qualifie l'itinéraire d'Arpheuilles de « secondaire ». Ce cheminement a son équivalent un peu plus au sud. La démarche est la même avec un chemin qui s'écarte de

l'axe principal Bourbon-l'Archambault - Avaricum pour rejoindre Drevant via Hérisson. L'importance de Drevant à l'époque romaine est connue, il paraît logique que des itinéraires en provenance d'axes majeurs viennent desservir une telle place. Ce tronçon d'Arpheuilles ne semble pas avoir fait l'objet d'étude moderne pour valider l'hypothèse d'une voie secondaire avérée et confirmer le maillage routier. Le petit pont que nous avons décrit pourrait apporter une réponse concrète si une analyse en ¹⁴C ou dendrologique était conduite pour dater un morceau des poutres de fondation encore accessible.

Venesmes : prospection subaquatique avec découverte de deux outils néolithiques et un tesson de céramique plus tardif.

Dans le Cher et sa confluence avec le ruisseau le Trian, nous avons découvert une lame de hache polie (ébauche) et un percuteur tous deux du Néolithique final. Dans le lit principal du Cher, ils viennent appuyer la découverte faite au même endroit, d'une autre lame de hache polie que nous avons signalée en 2014. Le tesson de céramique (amphore/jarre ?) serait quant à lui antique ou du Moyen Âge. La confluence du ruisseau et du Cher semblent propices à l'existence d'un habitat ou d'une zone de séjour pour des périodes de la Préhistoire. La période gallo-romaine est connue sur Venesmes. Pour l'époque médiévale, on note la Motte Bouffard toute proche du lieu de découverte, mais aussi la micro-forteresse d'Aiguemorte (XIII^e – XIV^e s.) à 200 m en amont sur le ruisseau du Trian.

Châteauneuf-sur-Cher : dispositif hydraulique ruiné dans le lit du Cher : Moulin ? Endiguement ? Bief ? Pêcherie ?

Toujours en prospection subaquatique dans le Cher, il faut souligner la découverte d'un ouvrage hydraulique ruiné dans le lit de la rivière. Cette construction jusqu'alors inconnue, pourrait être un moulin hydraulique, une digue en rapport avec un moulin ou une pêcherie. Tout proche des découvertes de Venesmes, cet aménagement apparemment ancien, pourrait être attribué à la période romaine, au haut Moyen Âge avec la Motte Bouffard toute proche, mais aussi peut-être de la micro-forteresse d'Aiguemorte (XIII^e-XIV^e s.). Cette structure est constituée de plusieurs pieux de diamètres divers, partiellement effondrés dans des sens différents, le tout maintenu par un empierrement rapporté. Si en l'état, il est difficile de faire une proposition de type de bâti, on peut se rapprocher d'un dispositif plus important découvert en amont entre Allichamps et Bigny-Vallenay par l'équipe de plongeurs archéologues de Commission départementale d'archéologie subaquatique de l'Allier qui, entre 2014 et 2015, a travaillé sur un endiguement traversant le Cher et ressemblant beaucoup à l'organisation trouvée à Châteauneuf-sur-Cher. Cette digue d'Allichamps avait été datée du VIII^e s. pour sa construction avec des réparations possibles aux X^e-XI^e s. (¹⁴C).

La Celette : vestige d'une enceinte fortifiée probablement gallo-romaine ou haut Moyen Âge.

L'exploitation de photographies satellitaires a permis de signaler la présence d'un enclos quadrangulaire fossoyé

de belle taille : 135 m x 120 m. Si cet aménagement est aujourd'hui arasé, les observations aériennes en révèlent les anciens contours et permettent de différencier les fossés et talus. Situé sur La Celette juste à la limite d'Épineuil-le-Fleuriel, son emplacement semble cohérent avec le contexte géographique local. L'enclos possède le même profil que d'autres dispositifs déjà connus et étudiés dans la région proche. Ce type de dispositif est observé à le Thureau de Chatelus (Vitray, 03), l'Enclos de Marçais (18), l'enclos du Châtelet à Arpheuilles (18), Sidiailles (18), Vesdun (18)...

Saint-Saturnin : possible village protohistorique près du Hameau du Côtet.

Toujours par l'observation satellitaire, il faut signaler la découverte d'un ensemble se rapportant à un habitat constitué de plusieurs enceintes quadrangulaires trapézoïdales. Un rapprochement a pu être réalisé avec un site étudié sur la commune de Plaimpied, daté de la période laténienne. Il s'agit du Thureau-Saint-Jean étudié par M. Yannick Rialland en 1986. La présence de plusieurs bâtiments quadrangulaires trapézoïdaux et d'autres bâtiments correspondent à une configuration comparable à celle découverte à Saint-Saturnin. Le caractère protohistorique des constructions, est lui aussi probable.

Épineuil-le-Fleuriel : plusieurs sites paléolithiques et néolithiques avec un important mobilier.

Plusieurs sites signalés par un agriculteur sur son exploitation ont fourni plusieurs centaines d'outils lithiques du Paléolithique et du Néolithique : bifaces, armatures de flèches à pédoncules, lames de couteaux, nucléus, grattoirs, perçoirs, percuteurs, meules, éclats divers d'ateliers de taille, et ajouter une urne funéraire protohistorique.

L'information nous est parvenue quelques jours avant la clôture du rapport 2016. Un peu dans l'urgence, des contacts ont néanmoins été pris sur place avec l'inventeur. Une collecte d'informations est en cours et le volume de ce travail ne pourra être restitué que pour le bilan 2017. Ce devrait être pas moins de 6 sites archéologiques différenciés à déclarer sur le domaine agricole de l'inventeur.

Patrick Defaix

Fanaud 2005 : FANAUD, L., Voies romaines et vieux chemins, nouv. éd., Romagnat, de Borée, 330 p.

Époque moderne

AUBIGNY-SUR-NÈRE Zac du Guidon, le Champ des Tailles

Cette opération de diagnostic archéologique concerne l'extension de la Zac du Guidon au sud de l'agglomération d'Aubigny-sur-Nère (Cher) sur ce qui est aujourd'hui un terrain agricole qui accueillait jusque récemment les plantations d'un pépiniériste.

La ville d'Aubigny est l'agglomération principale du nord du département du Cher. Elle se trouve à la limite de la Sologne et du Pays Fort. Elle est baignée par la Nère, petit affluent de la Grande Sauldre.

Le cœur originel de la ville porte les traces de son passé médiéval. Les remparts marquent nettement la topographie de la cité. Une partie des douves, alimentées par la Nère, longe la portion de la fortification septentrionale de la ville encore visible. Les nombreuses maisons à pans de bois qui datent du XV^e au XVII^e s. donnent à la vieille ville un caractère particulièrement typique.

Quelques découvertes liées à des occupations antiques sont signalées au milieu du XIX^e s. autour du lieu-dit la Mercerie. On signale par ailleurs la découverte de céramique antique lors de la construction d'un groupe scolaire dans la partie sud de la ville. Au nord de l'agglomération, un enclos fossoyé non daté a été identifié par photographie aérienne près du lieu-dit la Crotetière. Le diagnostic archéologique mené au Champ des Tailles est situé à environ 600 mètres au sud de la ville médié-

vale et à environ 500 mètres à l'est du lieu-dit la Mercerie. Une hypothétique voie antique pourrait passer à quelques centaines de mètres à l'ouest de la parcelle diagnostiquée. La potentialité de vestiges d'occupation ancienne était donc forte.

Malheureusement, seul un éclat de silex a été découvert. Il ne porte aucun caractère typologique remarquable et pourrait appartenir à n'importe quelle période. Cet éclat a été trouvé à l'extrémité ouest de la tranchée T9, dans un contexte fortement remanié. Malgré la mise en place d'une prospection de surface minutieuse, aucun autre fragment n'a été mis au jour.

Alexis Luberne

Époque contemporaine

AVORD les Anciennes Vignes, tranches 1 et 2

À Avord le projet de construction d'un lotissement de près d'une centaine de lots au lieu-dit les Anciennes Vignes, a donné lieu à la prescription de deux diagnostics archéologiques. Ils ont permis de mettre en évidence plusieurs occupations.

Un petit nucléus et un éclat attribuables au Paléolithique ont été retrouvés. Une occupation néolithique modeste a été mise en évidence dans la couche de limon d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui recouvre le terrain calcaire. 13 tessons de céramique correspondant à deux vases différents ont été collectés. Ils sont attribués au Néolithique moyen, de tradition Chambon.

Une occupation de l'âge du Fer a également été révélée par la découverte de 8 tessons de céramique correspondant à deux vases postérieurs au Hallstatt B3 et antérieurs à La Tène C.

Les autres éléments trouvés sont plus tangibles. Il s'agit d'un réseau de fossés qui s'inscrit dans le parcellaire tel qu'il figure sur le plan cadastral de 1825 et de carrières correspondant à deux vastes fosses creusées dans le calcaire puis remblayées. La première descendait à près de 1,40 m de profondeur. Son creusement en palier suit les bancs calcaires. Aucun mobilier n'a été trouvé dans son comblement.

Il convient de signaler la présence sur le site de quatre structures circulaires en béton et en brique qui partici-

paient du système de défense anti-aérien de la base d'Avord occupée par les allemands pendant la seconde Guerre Mondiale. Ce sont probablement des positions aménagées pour recevoir des projecteurs lourds anti-aériens. À côté de l'une d'entre elles, une sardine de tente a été trouvée, vestige du campement des soldats qui desservaient les projecteurs.

Pascal Poulle



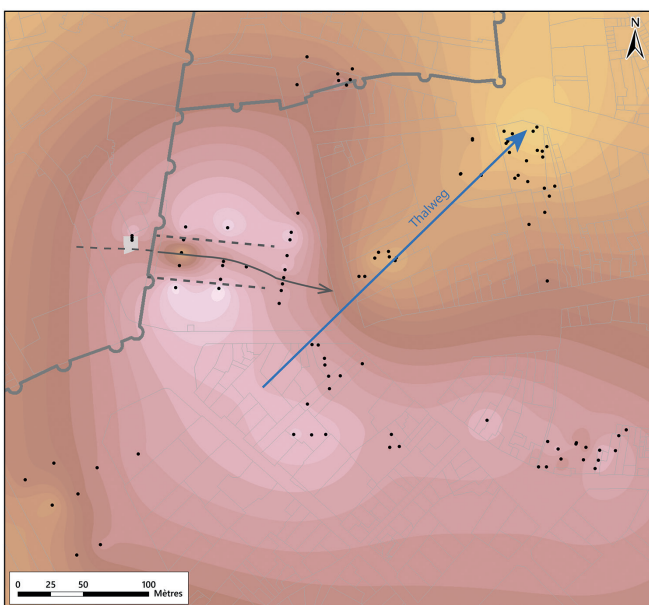
Avord (Cher) les Anciennes Vignes tranche 1 : l'une des quatre positions de projecteur, destinée à la défense anti-aérienne de la base d'Avord occupée par les allemands en 1940-1944 (P. Poulle, Inrap).

Une campagne de prospection-inventaire a été réalisée en juillet 2016 dans les Jardins de l'Archevêché à Bourges. Ce terrain est actuellement occupé par un grand jardin public de 2,2 ha localisé au sud du chevet de la cathédrale Saint-Etienne. Situé immédiatement à l'extérieur des deux systèmes défensifs urbains, antique et médiéval, la parcelle domine le versant oriental de l'éperon en direction de l'Yèvre.

La campagne de 2016 avait pour objectif de tester la présence de structures urbaines, relatives aux systèmes défensifs successifs dans ce secteur et, à l'échelle de la ville, de mettre en place une méthodologie pour l'évaluation du potentiel archéologique en développant une approche peu ou pas destructive. Elle a été réalisée en trois temps : une étude documentaire préalable, suivie d'une prospection géophysique (électro-magnétique et électrique) puis d'une prospection au PANDA®. Il s'agit d'un travail collectif réunissant des historiens et des archéologues locaux, une collègue spécialisée dans l'étude géotechnique appliquée à l'archéologie (Conseil Départemental du Loiret) et des géophysiciens de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 7).

L'étude documentaire a concerné l'environnement des jardins, sur une fenêtre d'environ 60 ha. Trois transects nord-sud de sondages pénétrométriques (34 sondages PANDA®) ont été réalisés dans la partie sud des jardins ; les zones de prospection géophysique ont concerné les parterres fleuris au nord et la zone boisée, au sud (1,1 ha prospectés au total).

Les résultats de cette première campagne concernent la reconnaissance d'une grande structure fossoyée, dans

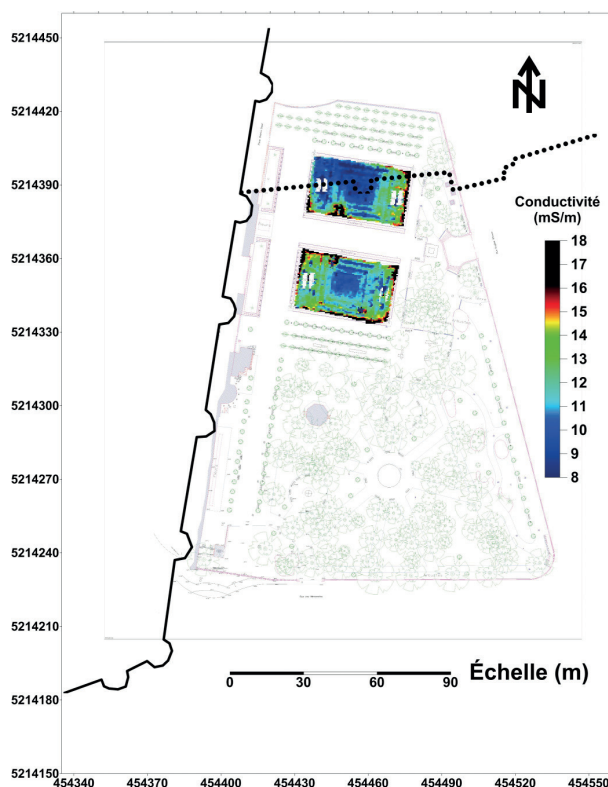


Bourges (Cher) Jardins de l'Archevêché : carte de modélisation du toit calcaire à l'échelle des Jardins de l'Archevêché et proposition d'interprétations topographiques : en gris, le tracé hypothétique du fossé défensif et en bleu le tracé supposé du thalweg (X. Rolland, Bourges Plus).

la zone sud. Le haut de son comblement se situerait entre 4 et 5 m de profondeur sous le niveau actuel, et présenterait au moins 32 m de largeur et une profondeur maximale de 7 m. Cette structure, comblée de matériaux hétérogènes et pour partie meubles, est située dans l'alignement (est-ouest) du « fossé du Haut de la rue Moyenne » découvert lors d'un sauvetage programmé dans les années 1980 à l'ouest des jardins et attribué au fossé défensif de l'oppidum. En revanche, à l'extrémité orientale des jardins, en prolongeant l'alignement, les résultats ne permettent pas de confirmer la présence du fossé. En parallèle, un travail de modélisation du toit calcaire a été engagé à partir de données archéologiques et géotechniques issus d'opérations environnantes. Il s'agit d'une interpolation spatiale basée sur l'outil « Topo vers raster » développé par ArcGIS pour gérer de fortes contraintes topographiques. Cette modélisation permet de proposer l'hypothèse d'une connexion du fossé à un thalweg situé au sud-est de la ville, en direction de la vallée de l'Yèvre, à l'emplacement de la zone sud-est des jardins.

En second lieu, la prospection géophysique montre une anomalie très résistante dans le parterre nord des jardins. La superposition des cartes géophysiques et du tracé restitué de l'enceinte médiévale permet d'interpréter cette anomalie comme la tourelle dite du « Garde-Arnoiz » de l'enceinte médiévale, détruite au XVII^e s.

Mélanie Fondrillon



Bourges (Cher) Jardins de l'Archevêché : carte de conductivité au CMD. Explorer dans la zone nord, avec tracé hypothétique de l'enceinte médiévale (M. Menuge, J. Thiesson, M. Fondrillon, Bourges Plus).

BOURGES

Cour Mauduit, boulevard de Chanzy

Le diagnostic réalisé préalablement à un projet de construction d'un bâtiment, à l'angle du boulevard de Chanzy et du Cour-Mauduit à Bourges, parcelle HX 332 (site n° 18 033 669), porte sur une surface de 498 m². La stratigraphie observée est épaisse, mais relativement peu complexe. Elle peut être divisée en sept grandes séquences stratigraphiques dont les six dernières couvrent une large période chronologique allant de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Aucun indice d'anthropisation antérieur au II^e s. apr. J.-C. n'a été décelé dans l'emprise sondée. C'est au cours de l'Antiquité qu'apparaissent les premières traces d'anthropisation, sous forme d'une succession de fossés, sans doute pour le drainage compte tenu du contexte hydrographique. Le mobilier collecté au sein des comblements d'abandon suggère la proximité d'une occupation domestique des II^e - IV^e s. La période des V^e - XIII^e s. n'est pas représentée dans l'emprise sondée. Le contexte hydrographique du gisement localisé en zone

inondable, au bord de la rive gauche de la Voiselle et immédiatement à l'ouest d'une vaste zone marécageuse n'y est probablement pas étranger. La fréquentation régulière du site reprend à partir du XIV^e s. Elle est matérialisée par une épaisse formation de sédiments pédogénésés. Au regard du mobilier céramique collecté dans ces formations, ce type d'occupation perdure jusqu'à la période moderne. Le toit des sédimentations formées au cours de la période moderne est percé par les fondations de murs datés des XVII^e - XVIII^e s. Parallèle à l'actuelle clôture orientale de la parcelle diagnostiquée, l'un de ces murs pourrait correspondre à l'ancienne limite parcellaire figurée sur le cadastre napoléonien. L'autre mur participe d'une construction semi-excavée, qui n'apparaît pas encore sur le cadastre napoléonien de 1815-1816, et ne figure plus sur une photographie aérienne datée de 1947.

Philippe Maçon

BRUÈRE-ALLICHAMPS

Abbaye de Noirlac

Les fouilles réalisées en 2016 sur le site de l'abbaye cistercienne de Noirlac s'inscrivent dans le cadre de la construction d'un bâtiment logistique semi-enterré situé entre les bâtiments monastiques et la route d'accès, au niveau du coteau nord de l'abbatiale. Est prévue la fouille de l'emprise de cette construction, et celle des réseaux qui lui sont associés, d'où une investigation élargie sur l'ensemble de l'enclos monastique, les réseaux s'étendant de l'actuel bâtiment d'accueil jusqu'à l'extrémité orientale des jardins du XVIII^e s. La fouille a ainsi été menée par intermittence de février à décembre 2016.

Les résultats sont contrastés, suivant le déroulement des travaux de construction. Les modalités de l'opération n'ont pas été propices aux découvertes archéologiques et à leur compréhension. En effet, la fouille en tranchées correspondant aux réseaux ne permet pas des fenêtres de fouilles idéales. Les vestiges observés le sont sur de faibles superficies et demeurent délicats à interpréter. Quant à la fouille de l'emprise du bâtiment logistique, sur 700 m² environ, elle n'a malheureusement livré qu'une seule structure, un puits en lien avec l'embellissement des jardins au XVIII^e s.

Malgré ces réserves, de nombreuses découvertes apportent un éclairage nouveau sur l'abbaye, et sur une occupation antérieure à l'arrivée des moines blancs. Nous avons également pu collecter des informations sur la manufacture de porcelaine installée sur le site entre 1822 et 1894, son organisation, son mode de fonctionnement et ses productions.

Un certain nombre de sépultures en pleine-terre, notamment repérées à l'est de l'abbatiale, dans les jardins, ont pu être datées du haut Moyen Âge. Elles laissent suppo-

ser l'existence d'un édifice religieux antérieur à l'abbaye cistercienne, déjà soupçonné d'après les documents d'archives. Ces inhumations sont pour l'heure isolées de leur contexte.

De nombreuses découvertes renseignent la période cistercienne. Les fondations du transept nord ont été dégagées et révèlent le soin porté à leur mise en œuvre. Des maçonneries médiévales ont été mises au jour au nord du transept, et à l'ouest de la façade occidentale, sans qu'elles aient pu être clairement interprétées. Un possible mur de clôture de l'enclos monastique ou du cimetière médiéval, est identifié au nord de l'abbatiale, en contrebas du mur de clôture actuel, à cet emplacement. Il est très perturbé par l'installation de la manufacture de porcelaine.

Le XVIII^e s. est illustré par l'observation d'un collecteur d'eau, repéré lors des fouilles précédentes, mais dont le tracé a pu être précisé le long du mur gouttereau nord de la nef et devant la façade occidentale. Il est régulièrement perturbé par l'installation de fours en lien avec la manufacture. Lors de cette phase que l'abbaye connaît une grande période d'embellissement : les jardins sont établis à l'est des bâtiments monastiques, avec des systèmes d'escaliers et de paliers, et des murs de terrasse viennent structurer le coteau nord. Le puits à main découvert dans l'emprise du bâtiment logistique semble relever de cette phase de travaux ; il est parfaitement dans l'axe de l'escalier monumental permettant d'accéder au coteau nord. Il devait permettre de bénéficier d'une réserve d'eau suffisante pour l'entretien des jardins.

La manufacture de porcelaine est bien identifiée dans les tranchées de réseaux ouvertes au nord de l'abba-

tiale, et au niveau du parvis occidental. L'emprise des bâtiments déduite d'après les cartes postales anciennes est précisée grâce aux fouilles archéologiques. Des ateliers se développaient entre le mur nord de l'abbatiale, au niveau du transept et de la nef, jusqu'au niveau du mur de clôture actuel. L'emprise de ces ateliers est suggérée par le vestige d'un solin de toiture visible dans le mur pignon occidental du transept nord. Ces ateliers perceptibles par des réseaux de maçonneries et de cloisons en terre cuite, venant s'adosser et parfois percer le mur de clôture médiéval orienté est-ouest, disposent de multiples fours, d'aire de démoulage et de cuves de rejets. Le mobilier est abondant et permet de retrouver les différentes étapes de la fabrication. Il rend compte



Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : vue zénithale des trois sépultures situées au nord-ouest du parvis de l'église abbatiale (Éveha).

de la diversité des formes produites. Une sépulture du XIII^e s. a été recoupée par ces installations.

Malgré les limites inhérentes à cette opération, les résultats sont indéniables et illustrent toutes les périodes d'occupation du site, même avant l'arrivée des moines blancs. Un éclairage inédit peut être apporté sur une possible occupation du haut Moyen Âge, tandis que de nouvelles découvertes enrichissent nos connaissances sur l'hydraulique notamment, avec la découverte d'un puits de belle facture, et la mise au jour de multiples ateliers en lien avec la manufacture de porcelaine.

Isabelle Pignot



Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : le puits à main et son escalier, vu depuis l'ouest (Éveha).

Néolithique
Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS, VALLENAY, FARGES-ALLICHAMPS Lit du Cher, lieu-dit le Pré de la Maison

Âge du Fer

Territoire d'un important *vicus*, précédé par des occupations continues, montrées par les sites subaquatiques découverts des Mésolithique, Néolithique, âge du Bronze et âge du Fer, puis Antiquité, haut Moyen Âge mérovingien et carolingien, Moyen Âge classique et jusqu'à l'époque contemporaine, le territoire d'Allichamps a révélé 19 sites archéologiques dans la rivière sur 1060 m, plus une épave d'un chaland en aval de la zone. La rupture d'un barrage de moulin en 1983 a provoqué un enfoncement important du lit et détruit pratiquement tous les vestiges postérieurs au X^e s. L'essentiel des découvertes se concentre de la Préhistoire au haut Moyen Âge. L'année 2016 a été consacrée à des sondages sur les sites amont du Néolithique, de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge, ainsi qu'à une prospection vers l'amont.

Bois du Néolithique final

Ce bois, daté entre 2880-2620 av. J.-C. (calibré B.C. à 2 sigmas), a été dégagé sur toute sa longueur, soit 6,74 m, pour un diamètre de 28 cm à 38 cm. On constate la présence, sur l'amorce des côtés, d'aubier et d'un sable

compact fin et sombre, témoin, semble-t-il, de l'enfouissement du bois dans un bras intermittent à courant lent en comblement. Le choix a été fait de limiter le dégagement à la face supérieure, afin de permettre une étude de ce matériau. De même, deux laboratoires de dendrochronologie ont montré leur intérêt pour une démarche de prélèvement concerté, les longues séquences chronologiques de cette période étant inédites et précieuses. Il s'agit d'un tronc de chêne, sur lequel quatre encoches ont été taillées à la hache de silex. La taille est effectuée en creux accentué au centre. Les traces d'outillage sont encore visibles, le bois ayant été dégagé récemment, comme le montre son état relativement peu usé, malgré les 2,80 m engagés en surplomb dans le chenal de la rivière et le mètre supplémentaire déjà dégagé sur le dessus par le courant. Sur une des encoches, une première taille abandonnée est même encore identifiable. L'accentuation des creusements, avec des angles francs côté ouest, qui correspond au bas de l'arbre d'origine, permet d'envisager le calage de pièces solides, perpendiculairement au tronc. Le sens d'origine du tronc, debout

ou couché au moment de son usage, ne peut être déterminé, les encoches pouvant fonctionner tant en calage horizontal que vertical.

À proximité, un lest d'engin de pêche en calcaire, type nasse ou verveux a été trouvé. D'autres mobiliers pré-historiques ont été découverts répartis au sud sur une distance de 200 m, dont deux lests de filet de pêche en calcaire à moins de 50 m, un grattoir en silex et un possible éclat de taille, très usés par le courant.

Pêcherie fixe de l'âge du Fer

Sur ce groupe de pieux, une datation a donné une fourchette de 399-197 av. J.-C. (calibré BC à 2 sigmas). Quoique très partiel, cet alignement témoigne d'une pêcherie fixe en rivière. Plusieurs ont été trouvées en amont sur la même rivière les années précédentes par notre équipe, et sont datées de l'Antiquité au Moyen Âge. Le Cher, peu navigué dans cette partie de son cours, a peu subi le « balisage », c'est à dire l'arrachage des bois en rivière navigable, qu'ont beaucoup subi l'Allier et la Loire voisines (Troubat 2012, 2014, 2015, 2016, 2017). L'ouvrage était constitué de pieux sur lesquels un entrelacs de plessis permettait d'orienter le poisson vers le piège. Il s'agit de la première pêcherie de cette période trouvée en France, ce qui n'est pas exceptionnel, puisque des pêcheries de rivière plus anciennes ont été trouvées par ailleurs. (inventaire : Troubat, 2014 et 2016)

Moulin du haut Moyen Âge et Moyen Âge classique

Un alignement de pieux se poursuit à proximité de l'ensemble précédent. Cet ouvrage montre deux datations différentes : 778-1018 et 995-1159 (calibré AD à 2 sigmas). Il s'agit d'un dispositif entretenu sur une longue période, ce qui est assez habituel pour les moulins. Il montre également les caractéristiques d'un barrage à plessis, adapté au piégeage des poissons.

Dans le même sondage, mais sans indication chronologique, un bloc cerclé de deux anneaux de fer, associé à deux gros blocs de calage, pourrait constituer un système de pêche à contrepoids, type carrelet.

Piégées à proximité, contre la structure pour l'une et à 20 m de distance pour l'autre, deux sablières basses de plus de dix mètres de long, datées à 776-990 et à 996-1205 (calibré AD à 2 sigmas), offrent des périodes concordantes avec celles des pieux et pourraient bien faire partie de l'ouvrage initial.

La zone d'Allichamps s'était déjà révélée extrêmement propice à l'installation de moulins, puisque 11, en plus du moulin des Bordes actuel, ont été retrouvés sur 1060 m de rivière, dont sept à huit du haut Moyen Âge.

Prospection

Contrairement aux zones directement en aval – dont la prospection a révélé un grand nombre de site, avec 19 entités identifiées sur près d'un kilomètre, depuis le

pont de l'autoroute A71 au nord, jusqu'à la zone des sondages opérés cette année au sud – aucun site n'a pu être identifié avec certitude en amont des sondages sur les 600 m prospectés cette année. Deux sites possibles, mais incertains pourraient se trouver à l'emplacement d'un mur de bord de rive et sur une zone très concentrée en céramiques contemporaines, qui pourrait être une perte de cargaison de bateau ou un indice de naufrage.

Il apparaît que nous sommes sortis au sud du territoire central d'Allichamps, qui s'est révélé riche en sites de toutes périodes. Il en était de même dans les prospections de 2015, réalisées au nord d'Allichamps, où les derniers moulins ont été répertoriés près du pont de l'autoroute A71, avant une zone sans vestiges sur 600 m, jusqu'à l'épave de chaland fouillée en 2015. L'entité centrale du terroir d'Allichamps utilisant la rivière paraît avoir été cernée au cours de ces cinq années consécutives d'opérations.

Un travail commun est en cours depuis plusieurs années au travers du PCR Épaves et naufrages dans le bassin de la Loire, avec Virginie Serna ; ainsi que pour les moulins avec une collaboration suivie avec le PCR Meules et Luc Jaccottey. Des rapprochements sont en cours pour une étude commune avec Anaëlle Vayssière, qui a travaillé sur la géomorphologie de la zone située immédiatement en aval d'Allichamps sur les mêmes communes de Vallenay et Bruère-Allichamps.

Si une prospection au-delà des zones déjà faites peut toujours apporter son lot de surprises, il paraît plus urgent, pour l'instant d'étudier les bois en voie de destruction par la rivière, en particulier le bois néolithique sondé cette année, mais aussi ceux des zones aval en voie de destruction.

Olivier Troubat

Troubat 2012 : TROUBAT O., « Trois pêcheries fixes mérovingiennes des IV^e au VII^e siècles, dans le lit du Cher à Saint-Victor (Allier) », *Bulletin de liaison 2012 n°36, 33^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Strasbourg – 28-30 septembre 2012.

Troubat 2014 : TROUBAT O., « Archéologie d'un seuil de rivière de l'Antiquité à l'époque moderne. Pêcheries et moulins dans le lit du Cher à Saint-Victor et Vaux (Allier) », *Bull. Sté Hist. et Archéo des Amis de Montluçon*, n°64, 2013

Troubat 2015 : TROUBAT O., « Archéologie subaquatique dans le lit du Cher à Allichamps/Les Bordes. Communes de Bruère-Allichamps et Vallenay », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry. Numéro spécial : Opérations archéologiques en Berry 2009-2014 (2^e partie). n°207*, décembre 2015.

Troubat 2016 : TROUBAT O., « Pêcheries fixes du 1^{er} au VII^e siècles dans le lit du Cher à Saint-Victor et Vaux (Allier) », In Peytremann E. (Dir.), *Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne. Territoire fluvial et société au premier Moyen Âge*, Tome XXXII des Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 42^e supplément à la Revue archéologique de l'Est, Dijon.

Troubat 2017 : TROUBAT O., « Une pêcherie de l'âge du Fer au pays des Bituriges, dans le lit de la rivière Cher », In : *Les Celtes au bord de l'eau / Aan de rand van het water*. Catalogue de l'exposition 2017. Musée des Celtes, Libramont.

LA CHAPELLE-SAINT-URPIN L'Angoulême

La fouille préventive de l'Angoulême à La Chapelle-Saint-Ursin a porté sur une surface de 20 000 m². Elle est motivée par la découverte de vestiges d'époques antique et alto-médiévale lors du diagnostic réalisé en janvier 2015 par le service d'archéologie préventive de Bourges Plus (Maçon, Salin 2015). D'autres vestiges, datés du Mésolithique, ont également été observés à proximité lors du diagnostic. Les vestiges antiques découverts sont attribuables à la villa de l'Angoulême, révélée en prospection aérienne en 1976 par J. Holmgren, puis prospectée à vue les années suivantes par A. Leday (Holmgren, Leday 1980 : 8). À l'exception d'une partie centrale (détruite par la construction d'une ancienne station d'épuration) et de l'aile nord de l'établissement, l'emprise prescrite porte sur la quasi intégralité de la villa et sur sa proche campagne.

Le terrain se situe sur un versant exposé au nord, en bas de pente, dans un vallon sec orienté est/ouest ; il est traversé par un paléochenal ancien. La zone ayant été soumise à d'importants phénomènes d'érosion, les vestiges sont très arasés, soit recouverts de 0,20 à 0,30 m de terre végétale, soit véritablement démantelés dans un programme de récupération de matériau. À l'inverse, on note la bonne conservation des vestiges du bâtiment résidentiel de la villa (sols du premier état conservés),

ainsi que celle de quelques structures sur solins de pierre altomédiévales, fossilisées sous des pierriers postérieurs, telles les clapas du sud du Massif central.

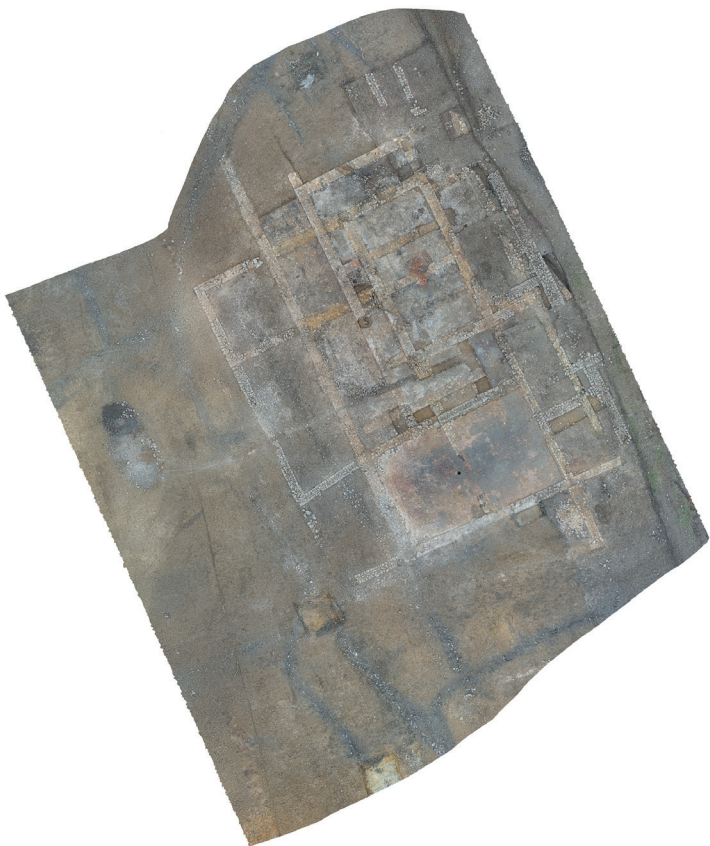
Les vestiges immobiliers sont denses, mais erratiques à l'est ou au sud de l'emprise. À l'inverse, le mobilier est rare et n'a pas permis de caractériser l'ensemble des activités de cet établissement agricole.

Aucune occupation structurée n'a été observée avant la période antique précoce : les quelques fragments d'outillage lithique (le plus souvent douteux) ne sont pas en place et proviennent des hauts de pente, alors que le matériel céramique de La Tène finale peut correspondre à une vaisselle ancienne encore utilisée par les premiers occupants de l'établissement antique. Ce dernier, à l'inverse de la majorité des établissements de la proche campagne de Bourges fouillés récemment (Lazenay, Noir-à-Beurat, Vouzay, Les Boubards...), est donc créé ex nihilo.

Cet établissement est construit en dur dès son origine, c'est-à-dire dès les premières décennies du 1^{er} s. ap. J.-C., ce qui est très précoce pour la cité biturige et le centre de la Gaule. Par agrandissements successifs et réfection de la galerie de façade, la villa perdurera sous sa forme domaniale et en dur jusqu'au milieu du VI^e s. La chronologie de cet établissement est exceptionnelle par sa précocité et sa longévité : cette longue trajectoire doit être vue comme la preuve de l'enracinement et du succès de cette création nouvelle.

Le bâtiment résidentiel originel est enclos dans une clôture maçonnée de 30x35 m. Il est de forme classique, avec un plan rectangulaire et symétrique, trois pièces de vie et une galerie de façade à pavillons d'angle. À la fin du 1^{er} s. ou au début du II^e s., il est agrémenté d'un espace central chauffé, d'une pièce de réception et d'une galerie agrandie. Probablement à même époque (observation de prospection aérienne et pedestre ; Holmgren, Leday 1980 : 8), un bâtiment balnéaire est construit dans l'angle sud-est de la *pars urbana*. Tardivement, le bâtiment voit sa galerie de nouveau modifiée et de nouvelles pièces sont bâties à l'extérieur de l'enclos maçonné de la *pars urbana*. Un vaste bâtiment (de stockage ?) est édifié contre l'aile nord de la clôture maçonnée.

La *pars rustica*, très arasée, est moins bien connue, même si deux phases peuvent être distinguées. De sa forme la plus précoce, nous n'avons quasiment rien pu percevoir, si ce n'est quelques lambeaux de sols. En revanche, dès la fin du I^{er} s. ou le début du II^e s., elle est dotée de pavillons latéraux alignés sur les ailes. Les murs ne sont plus conservés, mais quelques structures en creux (cellier) sont aménagées. On note le rejet ponctuel de mobiliers du Haut-Empire dans un fossé parcelaire parallèle à l'aile sud. L'exploitation des clichés anciens de photographie aérienne semblent bien attester



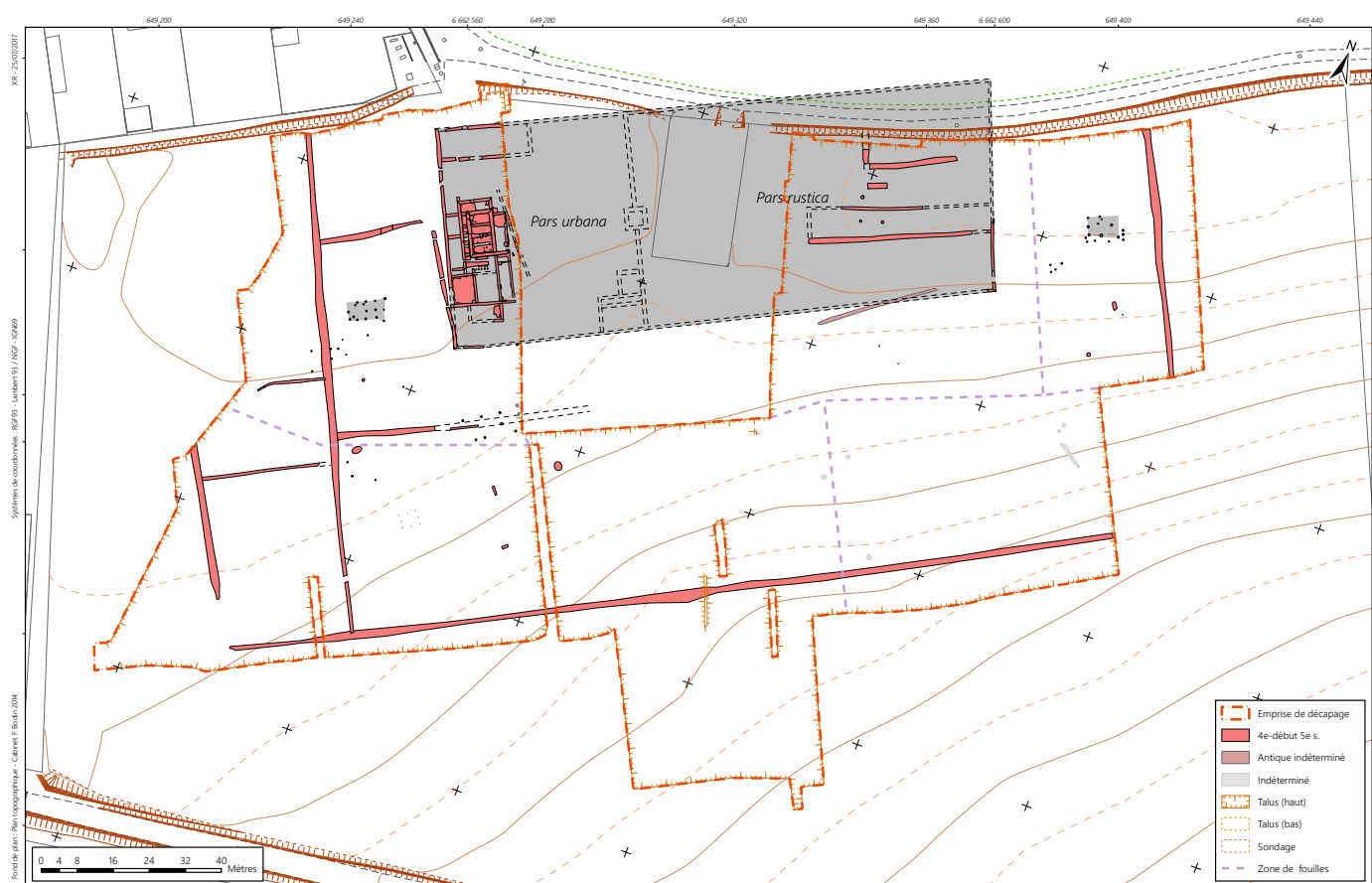
La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) l'Angoulême : orthophoto du bâtiment résidentiel de la villa dans son extension maximale (troisième état, seconde moitié V^e s. - première moitié VI^e s.). (Camsky, Bourges Plus).

la présence de 3 à 4 bâtiments par ailes. Au plus tard au IV^e s., ces bâtiments sont détruits, voire démantelés. Ils sont remplacés par au moins deux grands bâtiments (de stockage plus que de stabulation). L'agrandissement et l'optimisation de cette surface de stockage durant le IV^e-début V^e s. pourrait s'expliquer par une sécurisation des biens au sein de ces grands bâtiments protégés par la clôture maçonnée, et plus vraisemblablement par une demande urbaine plus forte et/ou par un rôle commercial accru (redistribution des denrées produites sur le domaine et/ou en transit).

Même si elle ne fait pas une démonstration de luxe particulièrement importante (simple bâtiment rectangulaire, pas de placage de marbre ou de mosaïque ; un bâtiment thermal supposé sous l'ancienne station d'épuration ; pas de culte privé), cette villa de rang 2 (Gandini 2008 : XI,

265-266) s'organise sur le modèle des grandes villae régionales.

Le proche environnement de l'établissement est quadrillé par un réseau de fossés formant plusieurs parcelles. Durant l'Antiquité, aucun indice (carpologie, géomorphologie) ne permet d'y voir des cultures et encore moins des activités viticoles, ce qui avait été un temps avancé pour cet établissement (Gandini 2008 ; Dumasy et al. 2011). Le plus probable reste d'y voir des zones de pâtures humides, les champs cultivés étant reportés plus loin et sur des versants mieux exposés et plus secs. Deux bâtiments sur poteaux sont implantés au IV^e s. dans les parcelles proches de la villa et doivent correspondre à de petites annexes agricoles. Une sépulture esseulée en bâtière est liée au bâtiment le plus à l'est ; deux autres sont suspectées dans des parcelles occidentales.



La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) l'Angoulaire : plan de la villa, deuxième état deuxième phase (IV^e s. -début V^e s. ap. J.-C.) (X. Rolland, E. Marot, Bourges Plus).

Le dernier état de la villa en dur est très tardif (seconde moitié V^e s.-première moitié VI^e s.) : il correspond à la plus grande superficie du bâtiment résidentiel (463 m²) et l'apparition d'un four de potier, principalement destinées aux besoins des habitants et des quelques autres points d'occupation de ce secteur (habitat altomédiéval des Cachons (Lubert 2015)). C'est peut-être aussi à cette période – ou dès le IV^e s. – que l'on voit quelques importations lointaines exceptionnelles (sigillée claire D africaine) être consommées sur le site, ce qui pose de nouveau la question du statut des occupants ou du rôle de cet établissement dans la redistribution des denrées.

À partir du milieu du VI^e s., la forme d'occupation semble changer : la *pars rustica* est totalement démantelée, alors que la *pars urbana* subit quelques récupérations ponctuelles, sans certitude sur son total abandon. En revanche, on voit apparaître, en haut de pente, plusieurs structures sur solins de pierre (dont une maison et sa terrasse) qui correspondent vraisemblablement à un habitat groupé. Un atelier de forge est assurément lié à cet ensemble modeste. D'après l'analyse des 118 kg de scories et battitures recueillies, l'activité porte exclusivement sur de l'épuration et surtout de l'élaboration, de petits objets. Par sa forme architecturale, l'ensemble s'apparente aux habitats mérovingiens construits localement sur solins

de pierre (La Terre des Brosses/Saint-Florent-sur-Cher ; RN 151/Le Subdray ; Les Boubards/Saint-Germain-du-Puy ; Fournier 1998 ; Rivoire 2013 ; Marot 2015 ; Marot et al. 2015).

Durant l'époque carolingienne, le mode d'exploitation du terroir évolue radicalement. Aucun indice d'occupation in situ ne laisse penser que cette zone est habitée (si ce n'est un fond de cabane qui peut être ici une loge agricole), mais elle est assurément exploitée. Les terres sont valorisées par des drainages importants, les champs sont épierrés et certainement cultivés, et différents murs larges (de parcellaires ? de structures agricoles ?) sont présents en bas de pente.

Enfin, plus tardivement, après une nouvelle phase érosive, on assiste à la création d'une haie fossoyée (Moyen Âge) et d'un fossé parcellaire moderne.

Emmanuel Marot

Dumasy et al. 2011 : DUMASY F., GANDINI C., BOUCHAIN-PALLEAU I., ROUQUET N., TROADEC J., « *Vitis Biturica*, cépage des Bituriges Cubes ? L'archéologie de la vigne dans le Berry antique », *Gallia*, 68, pp. 111-150.

Fournier 1998 : FOURNIER I., « Les occupations gallo-romaine et alti-médiévale à l'ouest de Bourges R.N. 151/Le Subdray », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 135, pp. 41-62.

Gandini 2008 : GANDINI C., *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive. La dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.)*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France », 33.

Holmgren, Leday 1980 : HOLMGREN J., LEDAY A., « Prospection aérienne en Berry ? : la région de Bourges », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 60, pp. 5-20.

Luberne 2015 : LUBERNE A., *Cher, La Chapelle-Saint-Ursin, Les Cachons ? : La pars rustica de la villa des Cachons*, rapport d'opération, fouille archéologique, site n° 18.050.008 AH, Pantin : Inrap CIF.

Maçon, Salin 2015 : MAÇON P., SALIN M., *La Chapelle-Saint-Ursin ? : Chemin des Vallées aux Fruscades*, « L'Angoulaire », rapport de diagnostic archéologique, site n° 18 050 013, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive.

Marot et al. 2015 : MAROT E., SEGARD M., CARRON D., LUBERNE A., « Opérations de la rocade nord-ouest de Bourges. Formes, pérennité et trajectoires de l'occupation rurale au lieu-dit Les Boubards (Saint-Germain-du-Puy) », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 207, pp. 3-5.

Marot 2015 : MAROT E., *Saint-Germain-du-Puy ? : Les Boubards, évolution d'un habitat rural dans la proche campagne de Bourges-Avaricum*, rapport de fouilles archéologiques, site n° 18 213 016, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus.

Rivoire 2013 : RIVOIRE E., *Cher (18), Saint-Florent-sur-Cher, « La Terre des Brosses » ? : un habitat du haut Moyen Âge (VI^e - X^e s.)*, rapport d'opération, fouille archéologique, site n° 18.207.037.AH, Pantin : Inrap CIF.

Âge du Fer

CHÂTEAUMEILLANT Le Paradis

Gallo-romain

Le site de Châteaumeillant, *Mediolanum* sur la table de Peutinger, est l'un des principaux *oppida* des Bituriges.

Son exploration a commencé dans les années 1950-60 avec Émile Hugoniot et Jacques Gourvest. Ils fouillent d'abord le rempart (1957-1961), découvrent alors un *murus gallicus* surmonté par un rempart massif. Ils explorent ensuite plusieurs caves à amphores (terrain Gallerand par exemple) et des puits gallo-romains (terrain Kasmareck).

À partir des années 1980, la commune de Châteaumeillant acquiert progressivement les terrains situés au sud de l'*oppidum*, incluant une grande prairie ainsi que la quasi-intégralité du rempart de barrage et son fossé (la fortification mesure près de 600 m de longueur entre les deux rivières parallèles, La Sinaise et La Goutte Noire).

La réserve archéologique ainsi constituée s'étend aujourd'hui sur un peu plus de 6 ha. Depuis la reprise des fouilles en 2001, elle a permis d'explorer différents secteurs de l'habitat et de la fortification.

Le programme de Châteaumeillant intégré au projet régional GaRom (APR de la Région Centre-Val de Loire)

est dirigé par Sophie Krausz, assistée par Caroline Millereux et Marion Bouchet.

La campagne 2016 rend compte des travaux archéologiques réalisés au cours d'une année transitoire qui a vu l'achèvement de l'exploration du secteur de l'habitat ouvert depuis 2007 (zones B à E). Avec l'achèvement de l'exploration de ce quartier d'habitat (Bouchet 2015), la campagne 2016 a été l'occasion de réorienter le programme de recherche en reconsidérant le rempart gaulois, en particulier à l'endroit où une porte était soupçonnée dans l'angle sud-est de l'*oppidum*. La fouille n'a pas permis de localiser de porte à cet endroit mais elle ouvre toutefois de nouvelles perspectives sur la fortification.

Plusieurs découvertes exceptionnelles ont été réalisées en 2016 : d'abord dans la zone d'habitat, un ensemble remarquable a été mis au jour. Il comprend une cave à amphores et un puits à section carrée contenant dépôt rituel. Le puits a été exploré par Guillaume Gouzon avec la plateforme sécurisée d'Eveha. Ensuite, une tranchée dans la fortification dévoile la structure complexe du rempart massif et une technologie militaire particulièrement élaborée.



Châteaumeillant (Cher) Le Paradis : cave à amphores, st.437 (S. Krausz).

L'ensemble cave à amphores et puits gaulois (st.437-512)

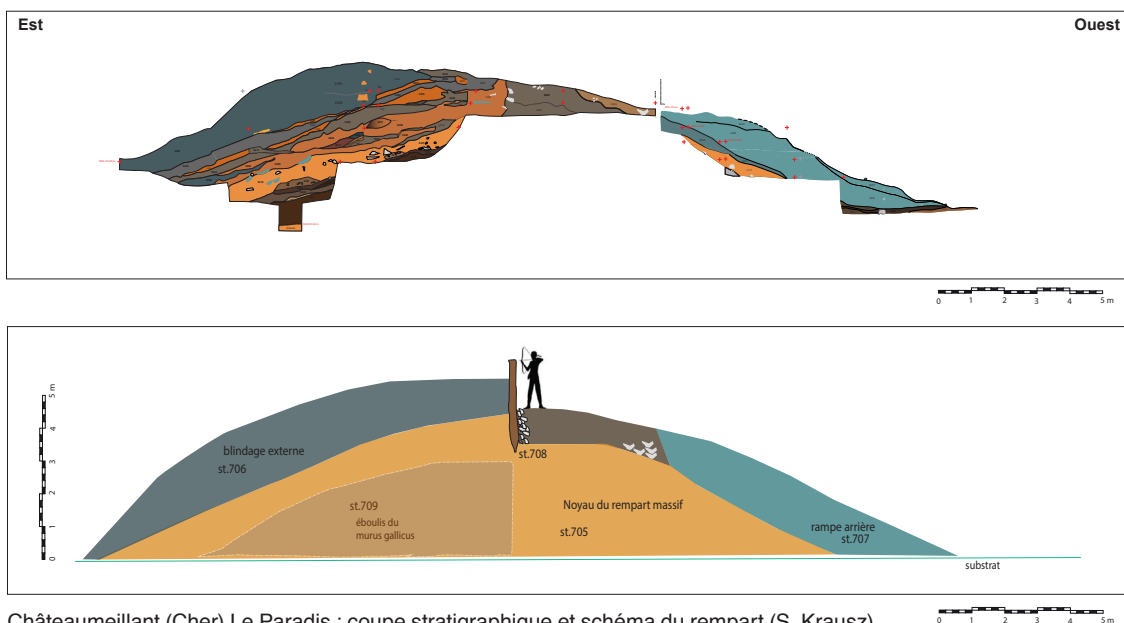
La St.437 est une grande fosse rectangulaire à angles arrondis et parois verticales (L= 5 m ; l = 3 m ; profondeur = 2,30 m).

(LTD2b ?). Un dépôt rituel a été installé le long de la paroi nord du puits : un crâne humain sans mandibule, une statue anthropomorphe en pierre, un chenet en terre cuite, mais aussi des amphores, des céramiques, des ossements animaux et des meules.

Le rempart massif

La tranchée réalisée en juillet 2016 (zone F) a permis d'observer une grande partie de la structure interne du rempart massif. Il apparaît qu'il est particulièrement bien conservé, sauf le sommet qui a été partiellement arasé dans la zone sondée. La configuration de la stratigraphie, observée au cours de cette exploration, représente le monument dans son intégralité. Il ne semble pas avoir été perturbé, ni remanié, et il semble apparaître tel qu'il était au moment de sa construction et dans son état primaire.

La méthode de fouille, une tranchée transversale avec paliers de sécurité, n'a pas permis d'ouvrir l'intégralité de l'ouvrage défensif et le substrat n'a pas été atteint sous le rempart. Un sondage manuel a toutefois été réalisé dans la partie avant, permettant d'atteindre le substrat à 5 m de profondeur depuis le sommet du rempart. À l'issue de la campagne 2016, la structure de l'ouvrage défensif se décompose ainsi :



Châteaumeillant (Cher) Le Paradis : coupe stratigraphique et schéma du rempart (S. Krausz).

Cette cave a été creusée et a fonctionné aux environs de la transition des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. (LT D1b = phase principale de l'habitat de Châteaumeillant). Elle perdure ensuite jusqu'à LT D2a (90-60 a.C.). Au fond de la cave, ont été découvertes 40 amphores, la plupart couchées et fragmentées. Certaines ont été découpées, témoignant d'un travail de réemploi sur ce matériau abondant (étude en cours de Fabienne Olmer).

Le puits 512 a été installé à un moment où l'espace de la cave a été agrandi (LTD2a ?). Le creusement est de forme carrée, profond de 6 m. Les sédiments extraits (substrat) ont été déversés sur les amphores couchées.

Le puits est abandonné à LTD2 selon les premiers résultats de l'étude céramique réalisée par Marion Bouchet

Le noyau central (st.705) : un talus d'argile rouge a été édifié au-dessus du *mur gallicus* (non observé en 2016, on ne sait pas dans quel état est le mur en-dessous). Cette argile s'apparente au substrat que l'on trouve sur l'*oppidum* et provient probablement des couches supérieures du creusement du fossé. Ce talus constitue un noyau très compact, l'argile ne semble pas avoir été mêlée à d'autres matériaux.

Le blindage externe (st.706) : une série de couches d'argiles grises a été accolée sur la partie externe du noyau central. Certaines sont plus ou moins chargées en micaschistes concassés ou de petits galets. Ces argiles proviennent des couches plus profondes du substrat de Châteaumeillant, à un endroit qui n'est pas déterminé. Ces couches s'apparentent à une carapace très com-

pacte et dense, un blindage externe qui constitue la protection défensive du rempart. La truelle pénètre difficilement dans ces couches.

La rampe arrière (st.707) : comme à l'avant, cette rampe est un talus accolé au noyau central. Ce talus est constitué exclusivement d'une masse de micaschistes et d'amphibolites décomposés, non mêlés à de l'argile. Cette couche de couleur bleu-vert est donc constituée uniquement de roches concassées, sans apport de terre ni d'argile. Elle est compacte mais semble moins dense que le blindage externe. Ce talus constitue la rampe arrière du rempart, utile pour circuler et monter rapidement au sommet.

Les vestiges d'une structure verticale (st.708) : au sommet du rempart, on peut observer en coupe une limite nette constituée de pierres alignées verticalement. Il s'agit probablement d'un effet de paroi correspondant à un parapet composé de poteaux jointifs, bloqué par des pierres. Mais il pourrait s'agir également d'un aménagement ponctuel, une tour par exemple. Seul l'élargissement de la fouille, et l'exploration manuelle en plan permettra de préciser la fonction de cet aménagement qui devait surélever le rempart massif de plusieurs mètres.

Les observations de l'été 2016 montrent que le rempart massif de Châteaumeillant est une structure complexe qui n'est pas un simple tas de terre. C'est au contraire une structure composée de plusieurs parties dont les fonctions sont spécifiques, en particulier la face externe qui constitue le blindage défensif de l'ouvrage. Cela reste à confirmer lors des fouilles futures, mais la coupe obtenue en 2016 semble montrer que le monument est

conservé dans son intégralité et dans sa forme initiale. En effet, aucune perturbation ni reprise dans la fortification n'a été observée.

L'exploration de la fortification ouvre de nouvelles perspectives, en particulier sur l'architecture du rempart massif, un type de fortification rarement exploré dans le monde laténien (Krausz 2016). Alors qu'on pouvait penser que le rempart massif n'était qu'un tas de terre, une masse de sédiment issu du grand fossé à fond plat, il apparaît comme un ouvrage aussi complexe qu'un *murus gallicus*. En effet, la fouille a montré qu'il a fait l'objet d'une véritable construction, composée de trois masses distinctes dont la fonction est spécifique : un noyau interne en argile, une rampe à l'arrière et un solide blindage à l'avant. Si certains matériaux géologiques sont utilisés à l'état brut, comme pour le noyau, d'autres sont des amalgames de roches et de sédiments qui révèlent la fabrication d'un matériau aux qualités très spécifiques. Au sommet du rempart se trouvait probablement un système de protection, un chemin doublé d'un parapet ou d'une palissade. Cet ensemble est un ouvrage technologique, mettant en œuvre l'ingénierie militaire des Gaulois, peut-être celle d'une section de l'armée de l'État des Bituriges.

Sophie Krausz

Bouchet 2015 : BOUCHET M., *Dynamique spatiale et temporelle des agglomérations de la fin du Second âge du Fer dans la cité des Bituriges Cubes. Étude céramique des ensembles de Châteaumeillant, Bourges et Levroux (II^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Thèse de doctorat, université François Rabelais, Tours.

Krausz 2016 : KRAUSZ S., *Des premières communautés paysannes à la naissance de l'État dans le Centre de la France : 5000-50 av. J.-C.*, Collection Scripta Antiqua n°86, Éditions Ausonius, Bordeaux.

Gallo-romain

DREVANT

Théâtre gallo-romain (scena)

En étant réalisée en amont et en suivi des travaux de restauration, l'expertise archéologique des maçonneries du bâtiment de scène du théâtre de Drevant a permis de recueillir des informations nouvelles quant aux modes de construction et à la chronologie de l'édifice. Rarement nous avons eu l'occasion de pousser aussi loin l'analyse stratigraphique en distinguant par exemple la couche de parement de la couche liée à la pose de la fourrure. L'identification des différents modes de construction met ainsi en lumière la présence de plusieurs équipes aux traditions constructives différentes, voire inhabituelles pour l'architecture antique. On peut envisager que le recours à ces équipes correspond à la volonté de voir l'édifice rapidement construit.

Par ailleurs, si les deux états principaux du théâtre étaient déjà identifiés, on avait moins de données sur l'articulation entre le bâtiment de scène et chacun de ces états. L'analyse de la stratification maçonnée du bâtiment de scène et sa mise en perspective avec le reste de l'édifice ont conduit à envisager différentes hypothèses. Celle que nous privilégions serait que le bâtiment de scène est conçu du temps du premier état du théâtre et que la mise en œuvre du second état n'apporterait aucune modification substantielle à l'utilisation du bâtiment.

Victorine Mataouchek

Gallo-romain

Moyen Âge

LAZENAY-POISIEUX

Les Prés-Forêts

Époque moderne

Époque contemporaine

Un parc éolien constitué de 9 éoliennes alignées le long de la route départementale D 18 sur le territoire des communes de Lazenay (5 plates-formes) et de Poisieux (4 plates-formes) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Une seule d'entre elles, la plate-forme E 9, à Poisieux,

au lieu-dit Les Persillats et Les Prés-Forêt a livré une quinzaine de structures archéologiques creusées dans le calcaire : des fosses, des trous de poteau, un silo et un fossé. Aucun mobilier céramique significatif n'a été recueilli dans les structures qui ont été testées. Dans le

silo où deux pierres calcaires chauffées ont été trouvées ainsi qu'une pierre en grès de couleur grise qui pourrait être un fragment de meule, les charbons de bois prélevés ont fourni une datation qui s'étend de la seconde moitié du III^e s. au IV^e s. ap. J.-C.

Ces structures ont été trouvées à l'aplomb d'un bourrelet de terre qui s'est formé dans le champ où doit se dresser l'éolienne. Ce repli de terrain, qui traverse toute la parcelle, est constitué, d'un ensemble de trois couches de terre qui recouvrent les structures archéologiques. La couche la plus ancienne, constituée d'un sédiment argilo-limoneux, sombre, riche en matière organique forme un ancien sol. Les éléments pour le dater sont peu nombreux : quelques tessons qui pourraient être protohistoriques, des fragments de tuiles ou de TCA très érodés et un tesson (un bord de vase) qui pourrait dater des VI^e et VII^e s. Sur cette couche, un apport de terre constitué d'un limon brun homogène, à petits clastes calcaires peu fréquents, a été déposé. Les éléments céramiques pour dater cette unité stratigraphique, des grès bas-normands ou berrichons, remontent à la période moderne et au début de la période contemporaine (XVI^e-XIX^e s.). Au-dessus de cet apport de terre, une nouvelle couche de

terre végétale, celle qui est actuellement cultivée, s'est formée.

Le sondage réalisé dans l'emprise du chemin qui dessert l'éolienne depuis la route, a permis de recouper un autre bourrelet constitué d'apports de terres. Il a permis de mettre en évidence un trou de poteau et une fosse.

On a donc, à l'emplacement de la plateforme éolienne E 9, une occupation de la fin de l'antiquité et du début du haut Moyen Âge qui se manifeste par la présence d'une série de fosses, d'un silo, de trous de poteau et d'un fossé, scellé par un sol exploité au VI^e s.

Des épandages de terre apportés à l'époque moderne sont venus former des bourrelets ou cordons dans le champ. L'un de ces bourrelets s'est constitué sur le sol exploité au haut Moyen Âge à l'endroit où il est prévu d'établir l'éolienne. Une hypothèse qui pourrait expliquer leur formation serait de considérer qu'ils sont liés à l'exploitation des nombreuses mines de fer éparses sur le territoire de Poisieux que signale le plan par masse de culture de la commune terminé le 15 Fructidor an XIII.

Pascal Poulle



Poisieux (Cher) Les Persillats et Les Prés Forêt, éolienne E 9 : les structures archéologiques du bas-Empire présentent sous le bourrelet de terre à l'emplacement de la plate-forme d'éolienne E 9 (P. Poulle, Inrap).



Poisieux (Cher) Les Persillats et Les Prés Forêt, éolienne E 9 : le silo F1 daté entre la seconde moitié du III^e s. et le VI^e s. av. J.-C. (P. Poulle, Inrap).

Moyen Âge

MASSAY

2 route de Preuilly, ancienne abbaye Saint-Martin

Le projet d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes au 2 route de Preuilly – site de l'ancienne Abbaye Saint-Martin à Massay (Cher) a motivé une opération de diagnostic archéologique. Les résultats sont importants puisqu'ils révèlent une occupation des parcelles probablement dès le début du Moyen Âge jusqu'à l'actuel.

Les éléments mis au jour concernent un fossé qui a livré un tesson daté entre le V^e et la première moitié du VIII^e s. Si l'attribution de ce fossé à cette période est fragile, ce mobilier tend à montrer la proximité d'une occupation du haut Moyen Âge dont le lien avec l'abbaye de Massay fondée en 738 reste à démontrer.

Dans l'emprise diagnostiquée, peu de vestiges semblent liés aux états les plus anciens de l'abbaye observable

aujourd'hui (à partir de la seconde moitié du XII^e s.). Il faut vraiment attendre la fin du Moyen Âge (à partir du XIV^e s.) pour que des aménagements impactent le sous-sol. Il s'agit pour partie de la création de fossés de l'enclos interne de l'abbaye (à l'est), de structures en lien avec les jardins de l'abbaye et son système d'enclos. Ces aménagements sont en usage pendant l'époque moderne. La physionomie de ces parcelles perdure après la dissolution de l'abbaye en 1735 et la Révolution.

Une importante phase de travaux effectuée à partir de 1883, date d'achat du domaine par Édouard Porcher Labreuil, marque le sous-sol. Ces travaux participent à l'élaboration du parc du château dans une configuration qu'il conserve jusqu'à notre intervention.

François Capron

Sur la commune de Massay, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Vierzon, l'aménagement d'un semi-échangeur sur l'autoroute A20 a suscité la prescription d'une fouille d'archéologie préventive au lieu-dit Bois Messire Jacques. L'opération a été réalisée au cours de l'hiver 2016. Compte-tenu des divers indices paléo-métallurgiques qui avaient été mis au jour sur le site à l'occasion du diagnostic archéologique, les objectifs de la fouille étaient multiples, tous centrés sur la production et le travail du fer. Il devait s'agir de : caractériser précisément l'activité métallurgique, c'est-à-dire définir la nature des opérations sidérurgiques qui étaient pratiquées sur le site ; préciser le cadre chronologique de l'activité (Antiquité, haut Moyen Âge) ; mettre en évidence les grandes lignes de l'organisation du site artisanal ; et enfin de quantifier la production métallique.

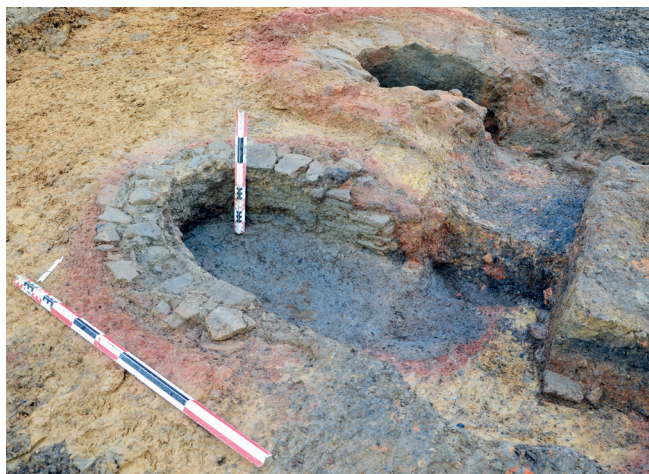
Une zone d'activité sidérurgique marquée par un amas de déchets métallurgiques (ferrier) ainsi qu'un certain nombre de structures liées à la production et au travail du fer ont été mis en évidence. Les vestiges de l'activité artisanale dessinent l'espace d'un atelier localisé dans la partie centrale de la zone de fouille 2. L'atelier occupe une surface d'environ 375 m². Il comprend les vestiges de quatre fours, parmi lesquels au moins deux bas fourneaux, un foyer d'épuration et un four de grillage du minerai de fer, tous implantés sur la bordure occidentale du ferrier. En périphérie immédiate de l'espace de l'atelier, à quelques mètres au nord-est du ferrier, la fouille a livré les vestiges de structures annexes peut-être en lien avec l'activité métallurgique. Il s'agit d'un fond de cabane, une fosse, un trou de poteau et une structure indéterminée. Trois fossés ont encore été mis au jour dans la partie nord-est du site ; deux d'entre eux, manifestement postérieurs au ferrier, recoupent l'amas de déchets métallurgiques.

La chaîne opératoire de la production a pu être reconstituée grâce à la fouille des structures et à l'analyse des

déchets métallurgiques, un lien étroit étant établi entre la nature des opérations sidérurgiques pratiquées et les types de déchets obtenus. Il est dorénavant établi que l'atelier était voué à la fabrication d'un métal épuré. Aucun objet en fer n'était élaboré *in situ*.

Grillage, réduction directe et épuration étaient les trois séquences de la chaîne opératoire de l'atelier. L'activité du site s'avère donc complète et complexe, s'étendant de la préparation du minerai à des travaux de post-réduction, du minerai brut à un produit semi-fini. L'étude du ferrier et l'évaluation de la masse de scorie contenue dans ce dernier (4,5 tonnes) permet d'estimer, a minima, la quantité de métal produite sur le site. Le petit atelier de Bois Messire Jacques aurait fabriqué 1,5 tonne de fer. D'un point de vue chronologique, les indices collectés désignent une phase d'activité comprise entre 396 et 600 ap. J.-C., soit une phase qui s'étend de la fin du IV^e s. au VI^e s. ap. J.-C.

Argitxu Beyrie



Massay (Cher) Bois Messire Jacques : les bas fourneaux 4 et 5 en cours de fouille (A. Beyrie, IKER Archéologie).

NEUVY-DEUX-CLOCHERS

PCR « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre »

Le site castral de Vesvre se situe dans le nord du département du Cher, en limite sud du Pays-Fort, le long de l'axe de circulation médiéval entre Sancerre et les Aix-d'Angillon.

Ce site est mis en place dès la fin du IX^e s. et connaît plusieurs phases importantes d'aménagement. La première organisation semble avoir été celle d'un site bi-polaire incluant motte, plate-forme et vaste basse-cour centrale. Au début du XIII^e s., cette organisation est entièrement revue, alors que le territoire de cette jeune seigneurie est découpé en deux entités distinctes (seigneurie de la motte de Vesvre, seigneurie de la tour de Vesvre).

C'est à cette époque que la partie nord du site, où se situait la plate-forme, est complètement repensée. La plate-forme est recalibrée et exhaussée pour donner naissance à un terre-plein défendu par une enceinte et abritant une maison-forte (appelée « Tour de Vesvre »). Il est possible qu'à cette période une nouvelle basse-cour, attachée spécifiquement à la maison forte, est construite sur le flanc sud du site. C'est sans doute dans le courant du XVI^e s. qu'interviennent les dernières modifications importantes. On attribue ainsi à cette période la fortification de la basse-cour du terre-plein, le dérasement de l'enceinte du terre-plein et la constitution du logis attenant à la tour.

Le PCR a été mis sur place en 2011. Il est composé de plus d'une vingtaine de chercheurs d'horizons différents, suivant les nécessités scientifiques pour valoriser au mieux les informations recueillies lors des deux campagnes de fouilles qui se sont succédé, de 2003 à 2006. En effet, l'objectif premier du PCR était de mettre enfin en œuvre les études spécialisées qui n'avaient pas pu être intégrées au rapport préliminaire rendu en 2009. Ces études sont dorénavant toutes réalisées : étude paléo-environnementale, études des matériaux de constructions (TCA, bardeaux, etc), études de mobilier, étude archéozoologique, étude historique, étude paléo-métallurgie, etc.

En parallèle de ces actions de recherches en laboratoire, nous avons engagé plusieurs programmes de prospection de terrain de manière à obtenir un état des lieux complet et à améliorer nos connaissances du site. Ont ainsi été menées des campagnes de levés topographiques, des prospections géotechniques et des prospections géo-physiques. Ces prospections nous ont notamment permis de mieux appréhender l'emprise initiale de la plate-forme, d'identifier les vestiges de l'entrée d'origine sur le site, de localiser des densités d'occupation dans la grande basse-cour centrale et de mettre en évidence la présence d'une construction établie au sommet de la motte.

Fort de ce nouvel état des connaissances, le PCR a engagé depuis 2016 un programme de publication à caractère monographique. Nous travaillons actuellement sur le manuscrit du premier volet qui sera consacré à la période IX^e-XII^e s. Nous restons cependant conscients

que cela restera une monographie de fouille, car seule une infime part du site a été réellement fouillée.

Le deuxième volet de publication portera sur la période XIII^e-XIX^e s. Cette dernière sera surtout représentée par les études archéologiques des constructions encore présentes sur le site. Le traitement des données archéologiques recueillies lors de la fouille des élévations de la tour a d'ores et déjà été lancé, même si celui-ci est actuellement en veille, pour que nous puissions nous consacrer sur la publication du premier volet. Ceci étant le premier volet de relevé photogrammétrique à l'intérieur de la tour a été engagé en septembre dernier.

Victorine Mataouchek



Neuvy-deux-Clochers (Cher) vue d'ensemble de la motte depuis le sommet de la tour de Vesvre (Inrap).

Moyen Âge

NOZIÈRES Eglise Saint-Paxent

D'une apparence modeste, l'église Saint-Paxent de Nozières a fait montre d'une richesse archéologique et architecturale insoupçonnée.

Au premier chef, et même s'il en reste peu d'éléments, cette église contribue à nourrir le faible corpus régional des édifices religieux potentiellement antérieurs au XI^e s.

L'expertise archéologique a montré que le parti adopté au XI^e s., dans le cadre de la première reconstruction de l'église, est encore perceptible. Les maçonneries recèlent un potentiel stratigraphique propre à illustrer le déroulement du chantier, dont certains aspects paraissent surprenants à l'image du séquençage du mur-gouttereau nord.

Au XIII^e s., la deuxième campagne de reconstruction se solde par un programme relativement particulier, incluant manifestement deux lieux de cultes au sein du même édifice, avec une petite chapelle privée dont le commanditaire pourrait être le seigneur laïc de Nozières.

Après des travaux de restauration faisant suite à la guerre de Cent-Ans, l'église rentre dans le temporel de l'abbaye de Noirlac au début du XVI^e s. Cela n'implique cependant aucune modification majeure de l'édifice. C'est au cours du XVIII^e s. que la chapelle privée est abandonnée au bénéfice de l'aménagement d'une sacristie dans la tour-clocher.

Victorine Mataouchek

L'opération de diagnostic au 18 de la rue Bernard Fagot, sur la commune de Saint-Amand-Montrond (Cher), a été réalisée du 6 au 15 juin 2016. Localisé dans la plaine de la Marmande au nord-est du bourg médiéval de Saint-Amand, le projet s'étend sur une surface totale 25833 m², bordée par la rue Bernard Fagot au nord, la rue des Grands Villages à l'est et l'avenue de la Compagnie Surcouf au sud.

Ce diagnostic est le second effectué sur ce secteur, qui reste très mal connu par l'archéologie. La première opération réalisée en 2011, 220 m à l'est, avait livré les vestiges d'une voirie médiévale, ainsi que du mobilier épars. Les trois quarts de l'emprise se sont révélés vierges de vestiges archéologiques, hormis un réseau fossé destiné au drainage de la parcelle. Les ammonites, bélemnites et bivalves découverts permettent de disposer d'informations complémentaires sur la qualité et la nature des assemblages fauniques conservés dans les marnes du Pliensbachien inférieur de la région de Saint-Amand-Montrond. En revanche, l'angle nord-est porte les traces d'une occupation humaine importante, matérialisée par des fossés, des fosses, des trous de poteaux et des niveaux d'occupation. L'ensemble des vestiges est recouvert par une épaisse couche en lien avec la crue d'un cours d'eau. Même si tous les faits n'ont pas été testés, le site a déjà fourni une grande quantité de

mobilier céramique (plus de 2000 tessons) qui permet de proposer une datation homogène, remontant aux XII^e et XIII^e s., comme lors du diagnostic de 2011. L'interprétation de ces vestiges comme ceux d'un habitat ne présente pas de doute, mais la qualité de celui-ci est à souligner. La présence d'une structure rectangulaire d'environ 10 m² ceinturée par un fossé massif, bien qu'aucun élément ne permette d'affirmer la stricte contemporanéité de ces deux faits, pourrait faire penser à une petite résidence seigneuriale. Ce statut élevé est confirmé par la présence d'éléments en bronze et la consommation d'huîtres. Des indices d'activités métallurgiques ont également été mis en évidence. L'occupation continue de se développer en direction de l'est, le long de la voie qui reliait Saint-Amand à Charenton. Enfin, plusieurs drains sont installés dans la couche de débordement, selon un axe nord-est à sud-ouest, différent de ceux des parcelles anciens connus et actuels. Ils sont réalisés avec des fragments de « cassettes » ou « gazettes » : éléments céramiques réalisés avec des argiles réfractaires qui servaient à protéger les pièces de porcelaines lors de la cuisson. Dans les environs immédiats, l'abbaye de Noirlac a accueilli une fabrique de porcelaine entre 1822 et 1894, puis des usines se sont installées à Bruère-Allichamps en 1870 et à Farges-Allichamps en 1899.

Jean-Philippe Gay

L'opération est située à l'est de la commune de Vierzon, à la confluence des vallées de l'Yèvre et du Barangeon au sud du village au Chevry. Cette opération a permis de mettre en évidence et de tester un réseau de chenaux holocènes. L'expertise du matériel archéologique récolté,

daté de la Protohistoire au XX^e s., révèle que celui-ci est systématiquement en dépôt secondaire et qu'il provient nécessairement de sites distincts démantelés en amont.

Sandrine Deschamps

VORNAY et DUN-SUR-AURON la Grande Pièce

Les éléments recueillis lors de cette intervention attestent la présence de deux occupations distinctes, attribuable à la période de Hallstatt et à l'époque antique. Les vestiges, constitués pour l'essentiel de trous de poteaux et de quelques fosses, se répartissent de manière éparse, sur une large bande est-ouest, localisée au centre de l'emprise, sur une surface d'environ 2 ha. Un plan rectangulaire de bâtiment se dégage clairement, basé sur 15 ou 19 poteaux selon les hypothèses. Les comblements de ces derniers ont livré de nombreux fragments de tuiles, ainsi que des tessons de verre et de céramique antique. Au moins quatre autres bâtiments peuvent être identifiés, souvent associés à

une fosse. Des fragments de céramique de conservation médiocre ont été retrouvés dans les éléments fouillés et permettent de proposer une datation dans le courant du premier âge du Fer. Les autres vestiges sont de nature funéraire. Il s'agit de trois enclos circulaires contigus, dont au deux moins sont dotés d'une fosse rectangulaire dans l'espace interne. Les diamètres de ces cercles se situent entre 8 et 10 m. Deux larges zones brûlées se développent de part et d'autre de cet ensemble funéraire. Le mobilier céramique recueilli dans ce secteur est en adéquation avec celui des bâtiments.

Jean-Philippe Gay